



Renouvellement du partenariat de Rodez Agglomération avec Atmo Occitanie :

**Quelle évolution de la qualité de
l'air sur le territoire ?**

Mardi 5 avril 2022

Rodez Agglomération : engagée dans la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air 4

- ▶ 2022-2025 : un partenariat renouvelé pour évaluer la qualité de l'air sur le territoire sur le long terme 4
- ▶ Les actions prévues en 2022-2025 dans le partenariat 4
- ▶ 2015-2021 : un partenariat pour améliorer les connaissances sur la qualité de l'air 5

Quantités de polluants émis sur le territoire 6

- ▶ Quelle évolution des émissions de polluants sur 10 années ? 6
- ▶ Quelles sont les sources de polluants atmosphériques ? 7
- ▶ Emissions par habitant et part du territoire 8
- ▶ Plans nationaux de réduction des émissions polluantes : vers une atteinte des objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques ? 8
- ▶ Emissions de polluants : actions prévues en 2022-25 dans le partenariat 10

Situation réglementaire et évolution pluriannuelle de la qualité de l'air du territoire 11

- ▶ Particules en suspension PM10 : respect des valeurs pour la protection de la santé 11
- ▶ Dioxyde d'azote NO₂ : respect des valeurs pour la protection de la santé 12
- ▶ Ozone O₃ : non respect de l'objectif de qualité pour la protection de la santé 12
- ▶ Situation réglementaire et évolution pluriannuelle de la qualité de l'air : actions prévues en 2022-25 dans le partenariat 13

Episodes de pollution de l'air	14
▶ Episode de pollution entre 2015 et 2020	14
▶ Episode de pollution de l'air : actions prévues en 2022-25 dans le partenariat	14
Exposition de la population et du territoire à la pollution chronique	15
▶ Exposition chronique aux particules en suspension PM10	15
▶ Exposition chronique aux particules fines PM2.5	15
▶ Exposition chronique au dioxyde d'azote NO ₂	16
▶ Exposition de la population et du territoire à la pollution chronique : actions prévues en 2022-25 dans le partenariat	16
	16
Comment informer et sensibiliser sur la qualité de l'air ?	17
▶ Diffusez la prévision de la qualité de l'air en Occitanie sur votre site internet	17
▶ Diffusez la météo de l'air de votre commune sur votre site internet	17
▶ Changeons d'Air ! Un kit de communication pour vos manifestations	18
▶ Espace interactif de visualisation des données annuelles	18
▶ Et bien d'autres ressources disponibles	19
Atmo Occitanie, observatoire régional de la qualité de l'air	19

Rodez Agglomération : engagée dans la surveillance et l'amélioration de la qualité de l'air



► 2022-2025 : un partenariat renouvelé pour évaluer la qualité de l'air sur le territoire sur le long terme

En 2022, Rodez Agglomération et Atmo Occitanie renouvellent leur partenariat afin de poursuivre l'évaluation de la qualité de l'air sur le territoire.

Les objectifs de cette collaboration visent à :

- améliorer les connaissances des niveaux de pollution et des sources de polluants liés aux activités du territoire,
- accompagner le territoire dans l'élaboration et le suivi de son Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET),
- contribuer au dispositif régional de surveillance de la qualité de l'air.

Ce partenariat répond, d'une part, au besoin de la collectivité en apportant une expertise sur un sujet technique où l'évolution rapide des enjeux et des normes nécessite l'appui d'un acteur professionnel.

D'autre part, il s'inscrit pleinement dans le cadre de la mission d'intérêt général confiée à Atmo Occitanie en matière de surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire régional.

► Les actions prévues en 2022-2025 dans le partenariat

Découvrez le détail des actions dans la suite du document



Evaluer les quantités de polluants émis sur le territoire

- ✓ mise à disposition annuelle des quantités de polluants émis à l'échelle communale pour les secteurs d'activité : agriculture, industrie, résidentiel, transport, tertiaire,
- ✓ accompagnement du territoire dans le suivi du Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET).



Mesurer la situation de la qualité de l'air du territoire vis-à-vis de la réglementation pour la protection de la santé et l'environnement

- ✓ surveillance, en continu, des concentrations en dioxyde d'azote, particules PM10 et PM2.5 et ozone avec la pérennisation de la station de Rodez Agglomération,
- ✓ évaluation spécifique en proximité d'axes routiers à fort trafic.



Prévoir et diffuser l'information quotidiennement en cas d'épisodes de pollution : la prévention de l'exposition aiguë à la pollution atmosphérique

- ✓ prévoir et diffuser l'indice quotidien qualité de l'air et informer en cas d'épisode de pollution.



Evaluer l'exposition de la population et du territoire à la pollution chronique

- ✓ production de cartographies annuelles de la pollution de l'air,
- ✓ évaluation du nombre de personnes exposées à un dépassement des valeurs limites recommandées pour la protection de la santé humaine



Publier les résultats de la surveillance sur le territoire

- ✓ mise à disposition des bilans et synthèses annuelles et publication sur le site internet www.atmo-occitanie.org

► 2015-2021 : un partenariat pour améliorer les connaissances sur la qualité de l'air

Depuis 2015, une convention pluriannuelle d'une durée de six années a permis de structurer l'évaluation de la qualité de l'air sur le territoire et l'accompagnement de l'agglomération.

Plusieurs actions ont permis d'améliorer les connaissances en matière de qualité de l'air sur ce territoire avec notamment :

- le suivi annuel des indicateurs de quantité de polluants émis sur le territoire,
- l'accompagnement de l'agglomération dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET),
- la surveillance des principaux polluants réglementés : particules PM10, particules PM2.5, dioxyde d'azote et ozone ; en environnement urbain depuis 2016 et à proximité du trafic routier en 2019 et 2020,
- la production annuelle de cartes représentant la répartition de la pollution de l'air à l'échelle de l'agglomération et l'estimation du nombre de personnes exposées à la pollution de l'air,
- la production et la publication des résultats relatifs à la surveillance de la qualité de l'air.

POUR BIEN COMPRENDRE

Emissions et concentrations de polluants, ce n'est pas la même chose



Les **émissions de polluants** correspondent aux quantités de polluants produites et rejetées par les activités humaines.

Elles sont exprimées le plus souvent en **kilogrammes ou tonnes par an**.



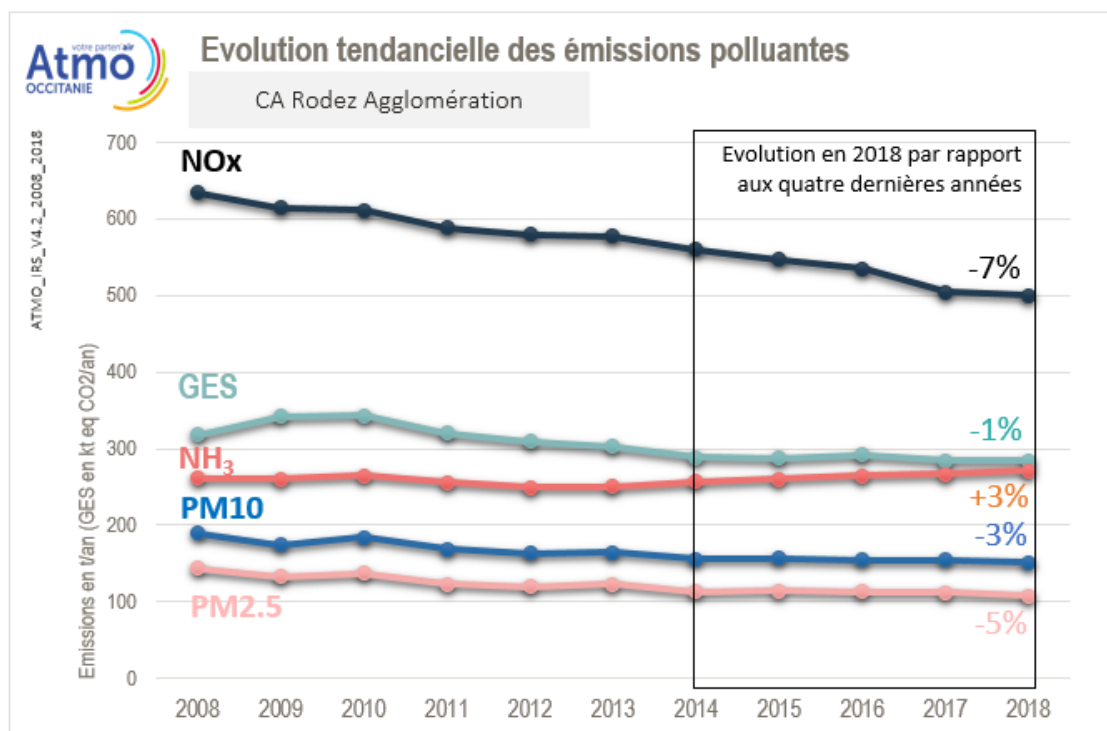
Les **concentrations de polluants** caractérisent la qualité de l'air que l'on respire : une fois dans l'atmosphère les polluants peuvent se disperser avec le vent, se transformer, interagir entre eux.

Elles s'expriment généralement en microgrammes par **mètre cube (µg/m³/an)**.

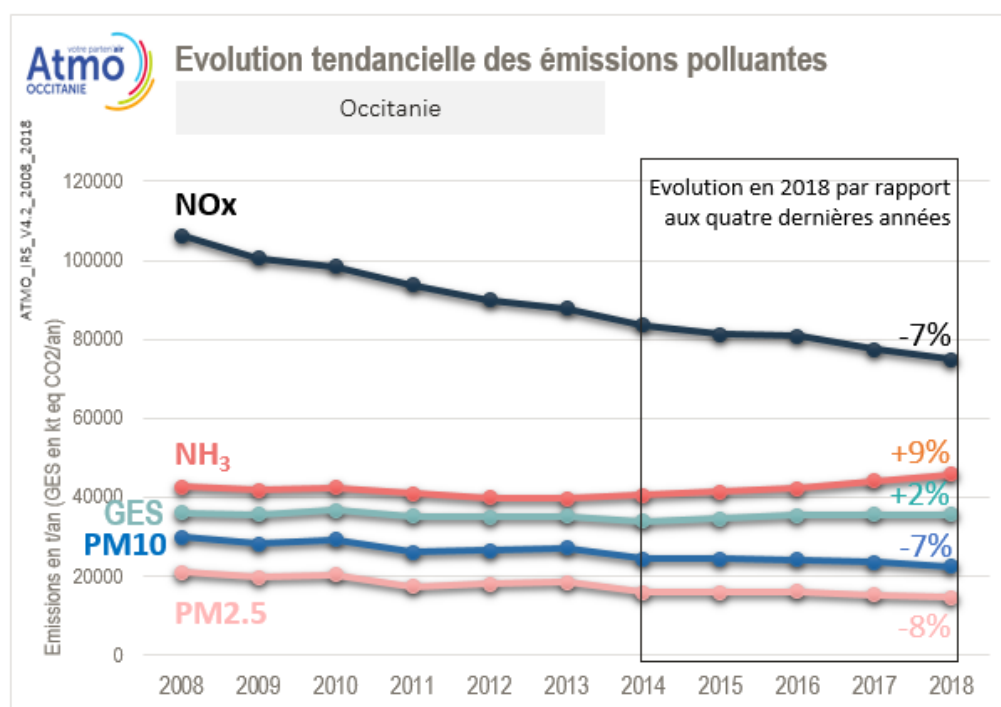
Quantités de polluants émis sur le territoire

► Quelle évolution des émissions de polluants sur 10 années ?

Pour Rodez Agglomération, les émissions de polluants sont globalement en baisse depuis 2008, hormis les émissions d'ammoniac qui sont estimées en hausse en particulier sur la fin de la période.



En Occitanie, les émissions d'oxydes d'azote et des particules PM10 et PM2.5 sont en baisse depuis 2008. Les émissions de gaz à effet de serre restent stables voire sont en augmentation sur les dernières années. Les émissions d'ammoniac sont estimées en hausse sur la période.

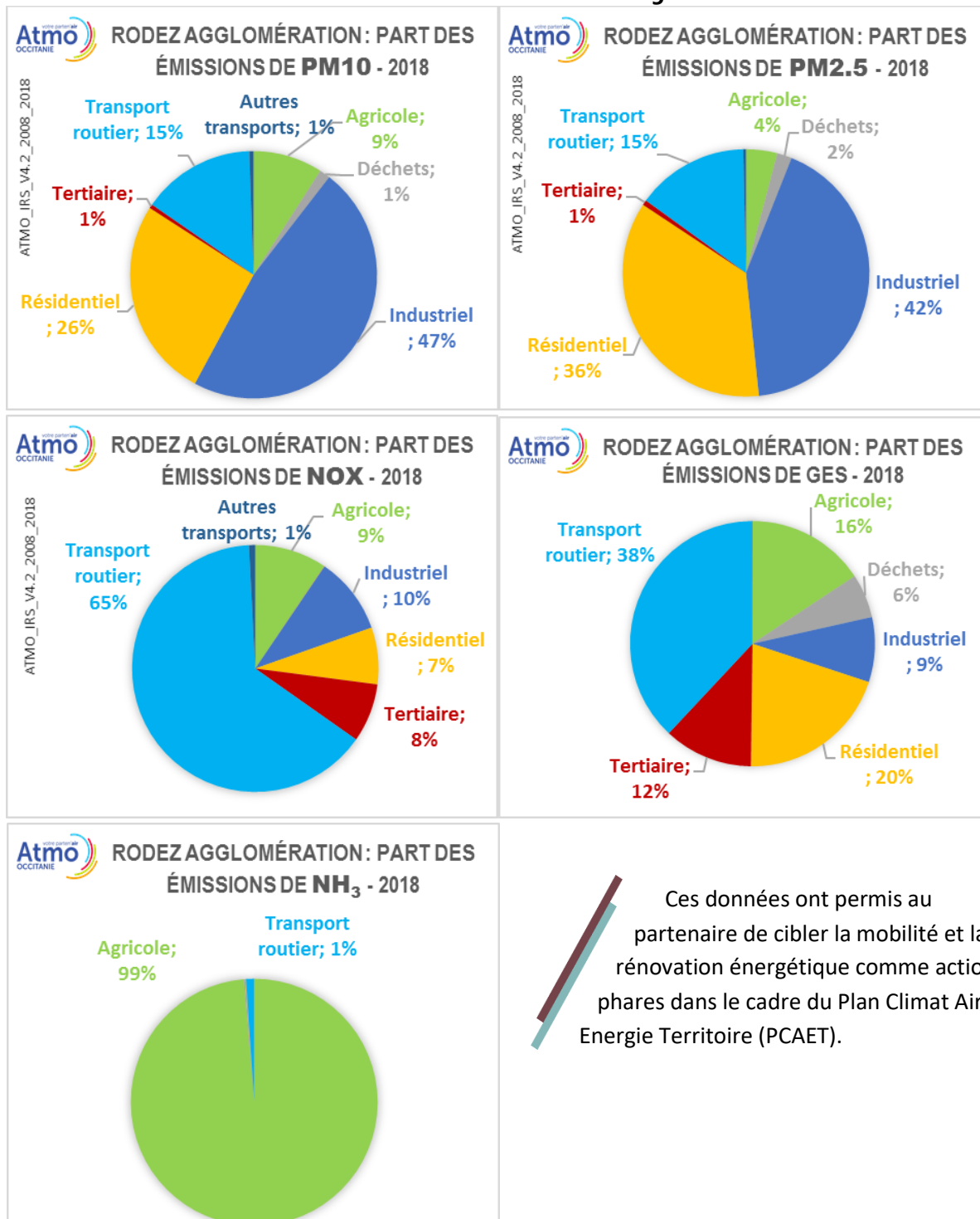


► Quelles sont les sources de polluants atmosphériques ?

Le **secteur résidentiel** (chauffage des bâtiments) est à l'origine de 26% des émissions de particules en suspension PM10 et de 36% des émissions de particules fines PM2.5. Le chauffage émet 20% des gaz à effet de serre.

Le **trafic routier** est le premier contributeur aux émissions d'oxydes d'azote sur Rodez Agglomération avec 65% des émissions totales de ce polluant. Ce secteur est aussi le premier contributeur aux émissions de gaz à effet de serre du territoire, pour près de 40%.

Les émissions d'ammoniac sont essentiellement liées à l'**activité agricole**.

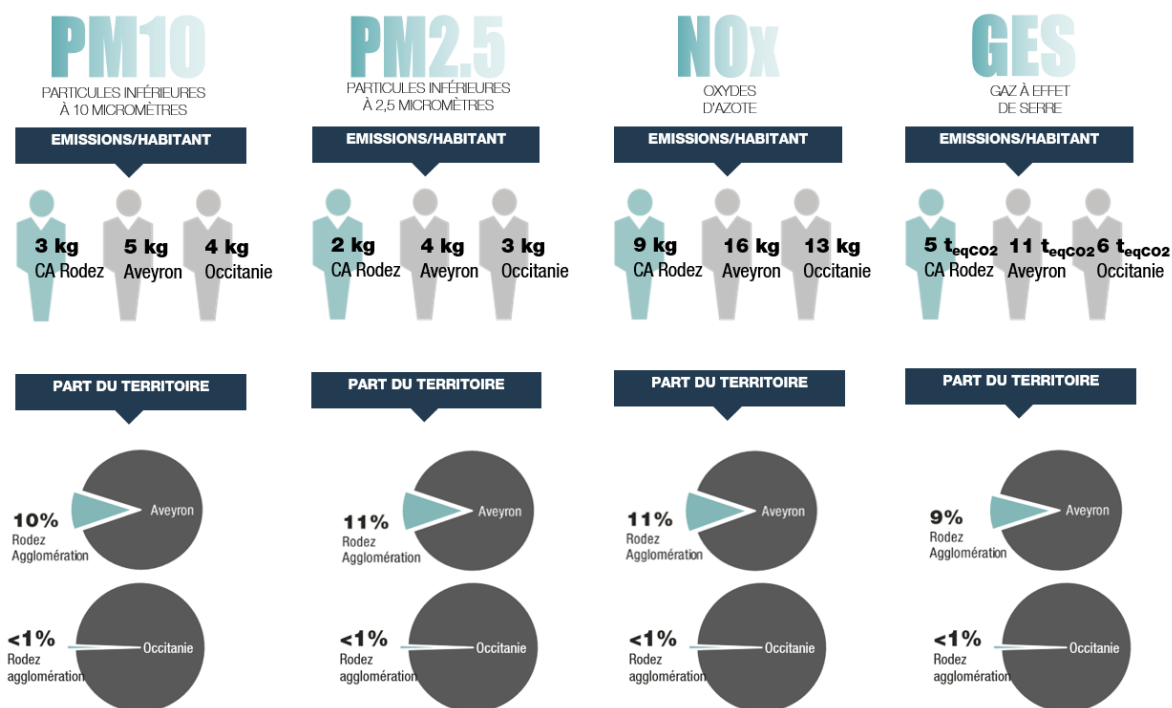


► Emissions par habitant et part du territoire

Les émissions par habitant et par an sur Rodez Agglomération sont inférieures à celles observées pour la région Occitanie et le département de l'Aveyron.

Le territoire de Rodez Agglomération contribue pour 11% aux émissions d'oxydes d'azote du département et 9% pour les émissions de gaz à effet de serre. Pour rappel, le territoire accueille 20% de la population du département.

Globalement, les émissions liées aux diverses activités sur le territoire de Rodez Agglomération représentent moins de 1% des émissions régionales.



Source : Atmo Occitanie/ATMO_IRS_V4.2_Occ_2008_2018

► Plans nationaux de réduction des émissions polluantes : vers une atteinte des objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques ?

Plan National de Réduction des Emissions Polluantes (PREPA) :

Les objectifs nationaux de réduction des émissions polluantes sont définis pour les polluants atmosphériques par le Plan National de Réduction des Emissions Polluantes (PREPA). L'horizon principal pour ces objectifs est l'année 2030, et l'année de référence 2014.

Les objectifs nationaux sont définis sans distinction de secteur d'activité.

Les indicateurs présentés représentent sur le long terme l'évolution des émissions polluantes de la Région en les confrontant aux objectifs nationaux et régionaux de réduction.

L'objectif donné par le PREPA en 2030 et l'évolution annuelle attendue qui en résulte sont utilisés dans ce document pour définir l'objectif PREPA en 2018.

Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) :

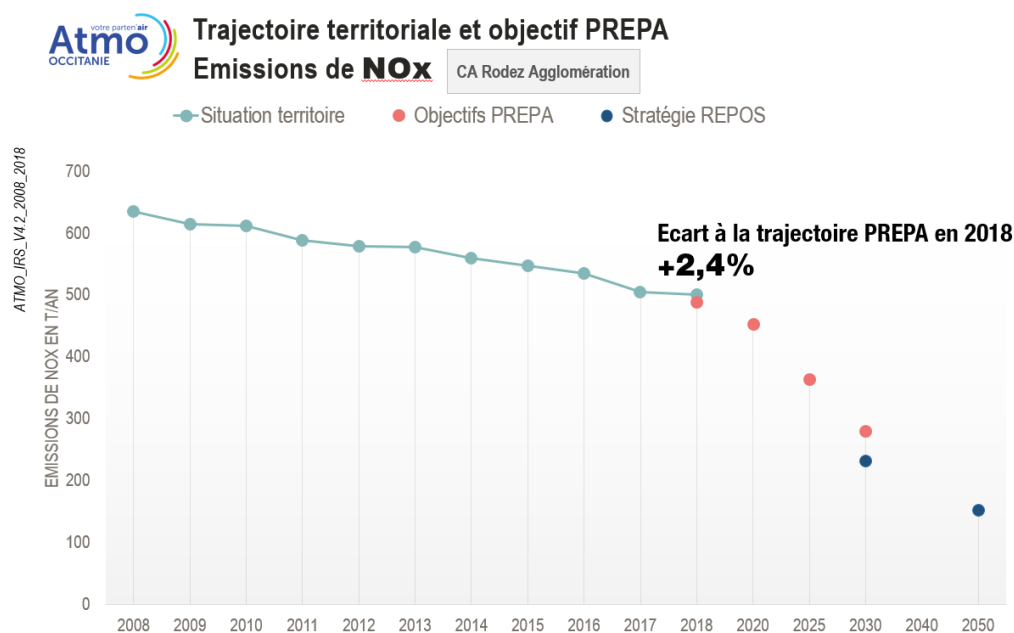
Les objectifs nationaux de réduction des émissions de GES sont définis par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

L'horizon pour ces objectifs est l'année 2050 et l'année de référence 1990.

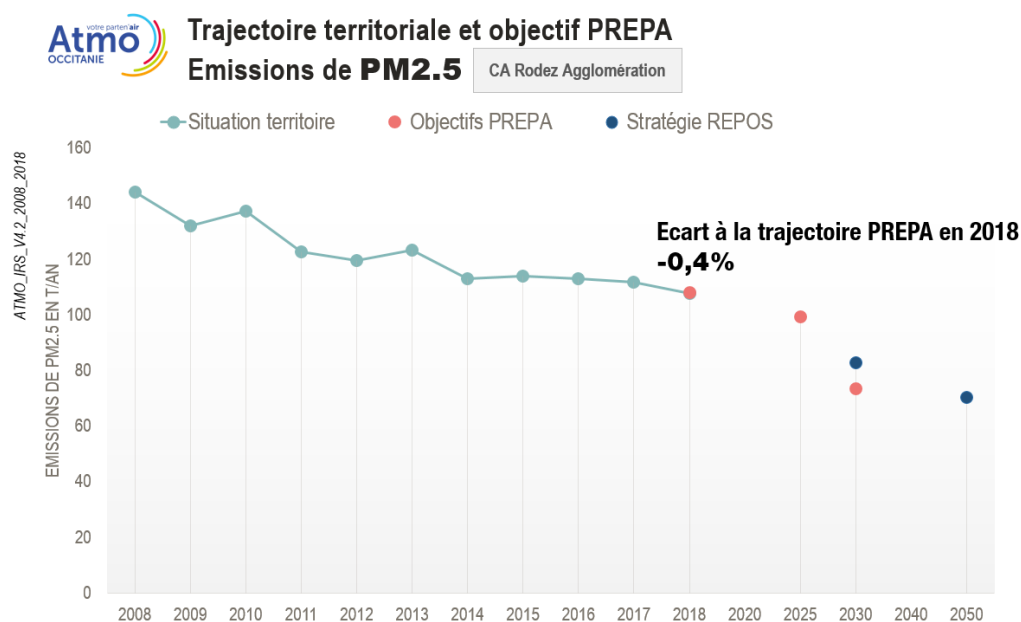
Les indicateurs présentés représentent sur le long terme l'évolution des émissions polluantes de la Région en les comparant aux objectifs nationaux et régionaux de réduction des émissions de GES.

Les émissions régionales de GES pour l'année 1990 sont estimées à partir des tendances nationales données par le CITEPA et appliquées rétroactivement à partir de 2008.

En 2018, les émissions observées d'oxydes d'azote sont au-dessus des objectifs à atteindre fixés par le PREPA. Cette tendance est donc à suivre au cours des années qui viennent pour s'assurer du respect de l'objectif à atteindre en 2030.

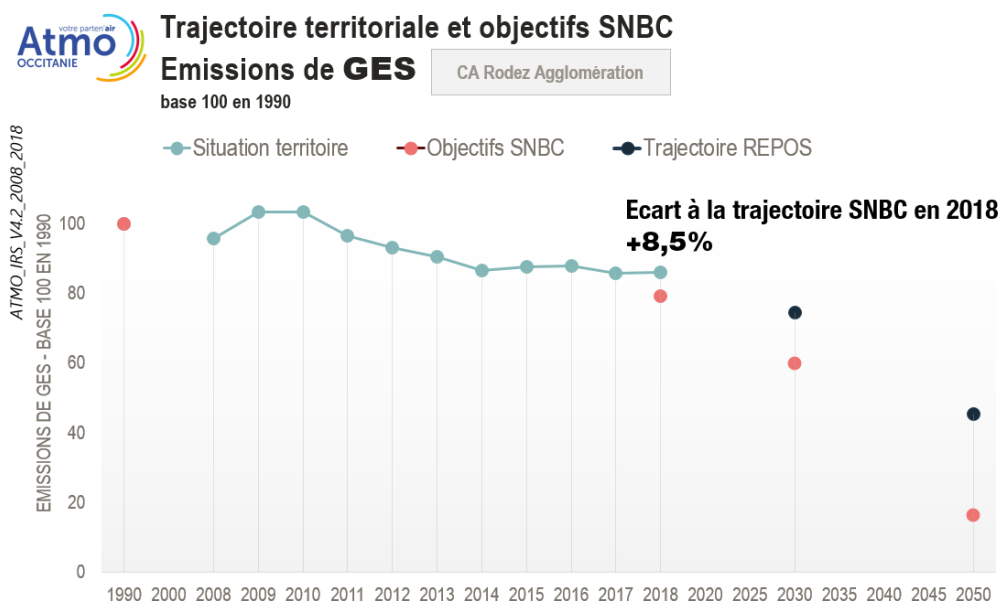


Selon les estimations réalisées par Atmo Occitanie, l'objectif de réduction des émissions de particules PM2.5 défini par le PREPA est atteint et même dépassé en 2018.



Concernant les émissions d'ammoniac, les connaissances actuelles des différentes sources d'émissions de ce polluant permettent d'estimer une tendance à la hausse des émissions entre 2008 et 2018. Ainsi, suivant la tendance observée, l'objectif de réduction de ces émissions définies par le PREPA n'est pas atteint en 2018.

La quantification des émissions de GES en 2018 sur le territoire est au-dessus de la trajectoire attendue dans le cadre de la SNBC.



► Emissions de polluants : actions prévues en 2022-25 dans le partenariat

Le suivi des émissions de polluants va se poursuivre avec la mise à disposition annuelle :

- des **quantités de polluants** à l'échelle communale et pour les principaux secteurs d'activité : transports, industries, résidentiel, tertiaire et agricole,
- d'une **synthèse des indicateurs** de suivi des émissions polluantes avec notamment un indicateur pour confronter, sur le long terme, l'évolution des émissions de polluants sur Rodez Agglomération aux objectifs nationaux de réduction des émissions polluantes.

Dans le cadre de l'accompagnement et du suivi du Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET), **l'impact du vélo, du renouvellement de la flotte de bus et de la rénovation énergétique des bâtiments anciens** pourront être analysés, sous réserve de la disponibilité de données d'entrées réelles et détaillées.

Atmo Occitanie prévoit sa participation aux **Comités de Suivi** (ou Comités Techniques, ...) en lien avec le PCAET du territoire, sur une base d'une réunion par an.

Atmo Occitanie contribuera en 2024 à la **révision** par le territoire du plan d'action de son PCAET.

Situation réglementaire et évolution pluriannuelle de la qualité de l'air du territoire

Les concentrations mesurées dans Rodez Agglomération en milieu urbain (depuis 2016) et en proximité trafic (oct.-mai 2020) sont comparées avec la concentration moyenne en milieu urbain dans le Tarn (Castres et Albi) et avec la concentration moyenne en proximité du trafic en Haute-Garonne. Les années incomplètes sont estimées par adaptation statistique.

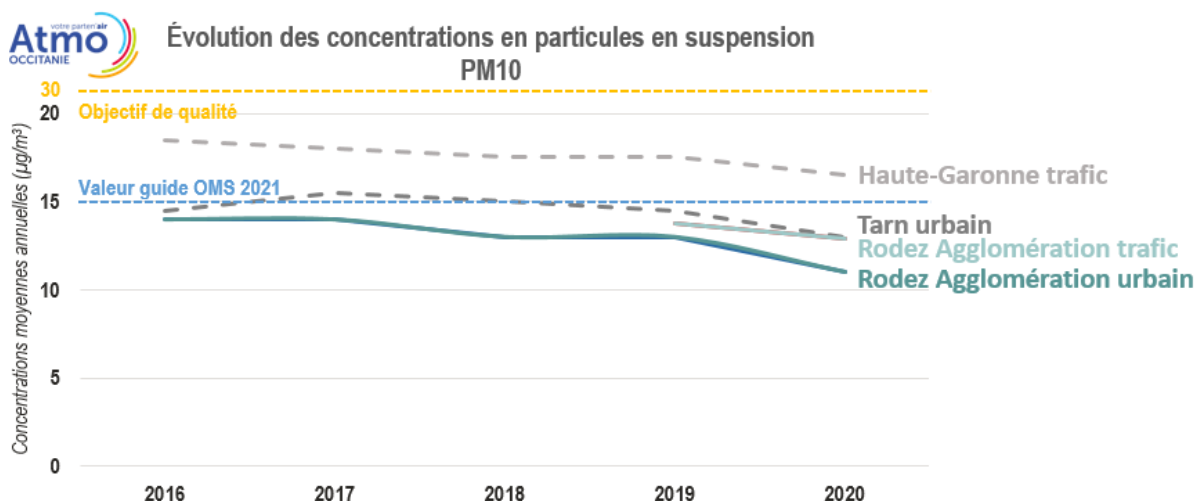
Les concentrations mesurées en 2020 doivent être placées dans le contexte de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19. Les mesures de restriction prises pour faire face à la pandémie ont entraîné une rupture brutale des activités humaines impactant la qualité de l'air telles que la mobilité et les activités économiques.

Dans ces graphes ci-dessous les indications de valeurs guides recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé sont faites à titre informatif, elles ne font pas partie des valeurs réglementaires à suivre.

Les données présentées sont issues d'un dispositif de mesures comprenant une station de mesures à Rodez en milieu urbain, une station mobile en proximité trafic et de campagnes de mesures par échantillonneurs passifs sur plus de 70 sites.

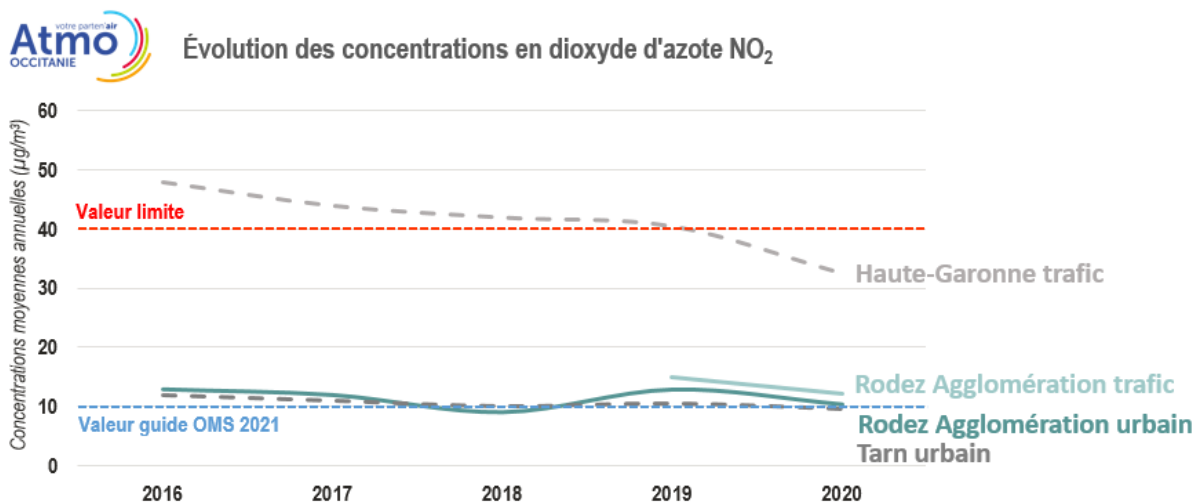
► Particules en suspension PM10 : respect des valeurs pour la protection de la santé

Les seuils réglementaires fixés pour les particules en suspension sont respectés sur le territoire. Les concentrations mesurées à Rodez Agglomération sont inférieures à celles observées dans le Tarn dans des environnements similaires. Les concentrations mesurées à proximité du trafic, à Rodez Agglomération sont bien en-dessous des concentrations observées en Haute-Garonne.



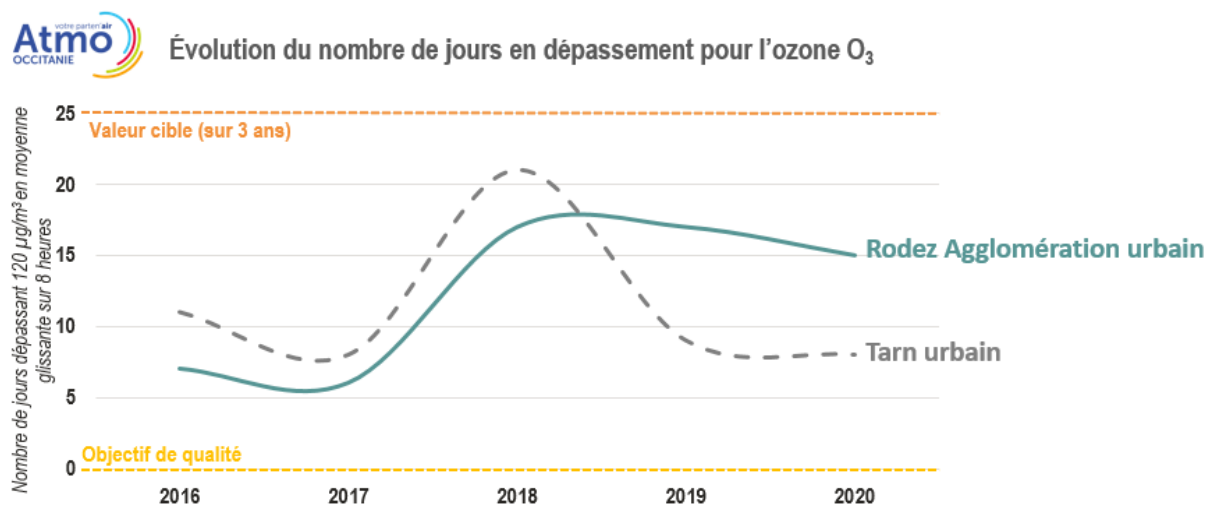
► Dioxyde d'azote NO₂ : respect des valeurs pour la protection de la santé

Le seuil réglementaire fixé pour le dioxyde d'azote est respecté sur le territoire. Les concentrations mesurées à Rodez Agglomération sont du même ordre de grandeur que celles observées dans le Tarn dans des environnements similaires. Les concentrations mesurées à proximité du trafic, à Rodez Agglomération sont bien en-dessous des concentrations observées en Haute-Garonne.



► Ozone O₃ : non respect de l'objectif de qualité pour la protection de la santé

L'objectif de qualité est dépassé sur Rodez Agglomération comme sur le reste de la région. Le nombre de jours en dépassement est plus élevé que dans le Tarn.



► Situation réglementaire et évolution pluriannuelle de la qualité de l'air : actions prévues en 2022-25 dans le partenariat

La surveillance de la qualité de l'air va se poursuivre avec la **pérennisation de la station située sur Rodez Agglomération** en 2022.

Ce dispositif de mesure comporte un suivi, en continu, du dioxyde d'azote, des particules en suspension PM10, des particules fines PM2,5 et de l'ozone. Cette station intègre désormais le dispositif de mesures réglementaires déployé en Occitanie.

Une **évaluation spécifique** au territoire sera également menée en proximité d'axes routiers à fort trafic, avec une campagne de mesures du dioxyde d'azote multi-site par échantillonneurs passifs. Ce suivi permettra de disposer des niveaux de concentration au niveau des zones d'habitation situées à proximité des principaux axes de circulation.

Un **bilan annuel** de la qualité de l'air sera produit à l'échelle du territoire avec une mise en perspective des observations par rapport à l'historique de mesures sur la région.



Valeurs guides de l'OMS pour la qualité de l'air

En septembre 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a publié ses nouvelles lignes directrices en matière de qualité de l'air.

L'évaluation des connaissances scientifiques sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique a conduit l'OMS à baisser les seuils recommandés pour la protection de la santé.

Ces nouvelles recommandations de l'OMS devraient être pris en compte dans la révision en cours des directives européennes de 2008 sur l'air ambiant.

	Valeurs guides OMS 2005	Valeurs réglementaires France	Valeurs guides OMS 2021
NO₂	40 µg/m ³	40 µg/m ³ /an Valeur limite pour la protection de la santé	10 µg/m ³
PM10	20 µg/m ³	40 µg/m ³ /an Valeur limite pour la protection de la santé	15 µg/m ³
PM2.5	10 µg/m ³	25 µg/m ³ /an Valeur limite pour la protection de la santé	5 µg/m ³
O₃	Pas d'équivalent	Pas d'équivalent	60 µg/m ³

Episodes de pollution de l'air

► Episode de pollution entre 2015 et 2020

Le nombre d'épisodes de pollution fluctue chaque année.

L'année 2020 ne peut être considérée comme représentative car marquée par l'arrêt brutal des activités humaines suite aux mesures de restriction prises pour faire face à la pandémie.

TOTAL	0	0	2	0	3	0
PM ₁₀	0	0	2	0	3	0
O ₃	0	0	0	0	0	0
	2015	2016	2017	2018	2019	2020

► Episode de pollution de l'air : actions prévues en 2022-25 dans le partenariat

Prévoir et diffuser l'indice qualité de l'air et informer en cas d'épisode de pollution.

Une réflexion pourra être menée avec le territoire pour **mieux identifier les destinataires des communiqués relatifs aux épisodes de pollution de l'air** et améliorer la circulation de cette information dans le cadre de l'accompagnement global.



Diffusez au quotidien la prévision de la qualité de l'air en **Occitanie** sur votre site internet

Pour en savoir plus : contact@atmo-occitanie.org

Diffusez la météo de l'air de **votre commune** sur votre site internet

www.atmo-occitanie.org



Suivez au quotidien la météo de l'air dans votre commune et soyez informé en cas d'épisode de pollution

Abonnez-vous aux newsletters sur www.atmo-occitanie.org/inscription-aux-listes-de-diffusion

Exposition de la population et du territoire à la pollution chronique

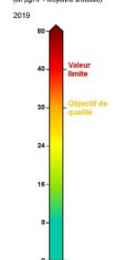
Des cartes de concentration des trois principaux polluants réglementés ont été réalisées pour les années 2015 à 2019 pour Rodez Agglomération. Les cartes présentées dans ce document correspondent à la situation en 2019, dernière année modélisée.

► Exposition chronique aux particules en suspension PM10

PM10
PARTICULES INFÉRIEURES
À 10 MICROMÈTRES

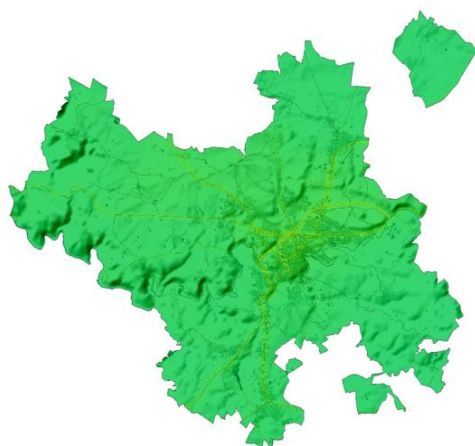
**Rodez Agglomération
Année 2019**

Situation des PM₁₀ pour
la protection de la santé
(en µg/m³ - Moyenne annuelle)



0 2 4 km

Votre observatoire régional de l'air
Atmo OCCITANIE



POPULATION EXPOSÉE À LA POLLUTION CHRONIQUE

PM10



0 personnes 0 personnes 0 personnes 0 personnes 0 personnes



0 personnes 0 personnes 0 personnes 0 personnes 0 personnes

2015 2016 2017 2018 2019



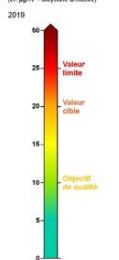
Nombre de personnes exposées à un dépassement de l'objectif de qualité / valeur cible / valeur limite pour la protection de la santé
Données qui intègrent les incertitudes du modèle

► Exposition chronique aux particules fines PM2.5

PM2.5
PARTICULES INFÉRIEURES
À 2,5 MICROMÈTRES

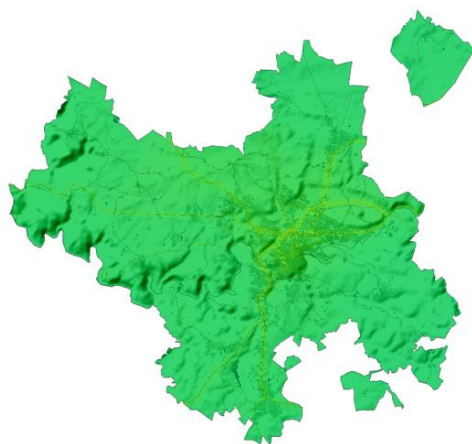
**Rodez Agglomération
Année 2019**

Situation des PM_{2.5} pour
la protection de la santé
(en µg/m³ - Moyenne annuelle)



0 2 4 km

Votre observatoire régional de l'air
Atmo OCCITANIE



POPULATION EXPOSÉE À LA POLLUTION CHRONIQUE

PM2.5



6 250 1 300 5 450 650 200 personnes



0 personnes 0 personnes 0 personnes 0 personnes 0 personnes

2015 2016 2017 2018 2019



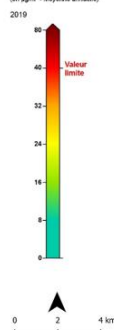
Nombre de personnes exposées à un dépassement de l'objectif de qualité / valeur cible / valeur limite pour la protection de la santé
Données qui intègrent les incertitudes du modèle

► Exposition chronique au dioxyde d'azote NO₂

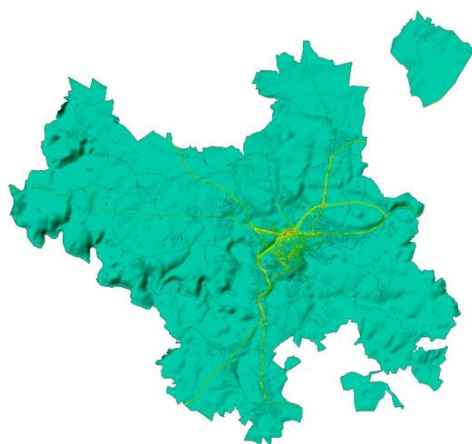
NO₂
OXYDES
D'AZOTE

**Rodez Agglomération
Année 2019**

Situation du NO₂ pour
la protection de la santé
(en aggr - Moyenne annuelle)



Atmo
OCCITANIE



POPULATION EXPOSEE A LA POLLUTION CHRONIQUE

NO₂



<100 personnes Entre 0 et 100 personnes 0 personnes 0 personnes 0 personnes

2015 2016 2017 2018 2019



Nombre de personnes exposées à un dépassement de l'objectif de qualité / valeur cible / valeur limite pour la protection de la santé
Données qui intègrent les incertitudes du modèle

► Exposition de la population et du territoire à la pollution chronique : actions prévues en 2022-25 dans le partenariat

Une **cartographie annuelle** de la pollution de l'air sera réalisée pour Rodez Agglomération à partir des données d'émissions de polluants, des conditions météorologiques locales et des données du dispositif de mesures.

Ces cartographies permettront d'estimer **l'exposition de la population** et des **établissements à caractère sanitaire et sociale** présents sur le territoire à la pollution de l'air au regard des valeurs réglementaires.

● Valeur limite dépassée

La valeur limite est un niveau à ne pas dépasser si l'on veut réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.

● Valeur cible dépassée

La valeur cible correspond au niveau à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée pour réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou sur l'environnement.

● Objectif de qualité non respecté

L'objectif de qualité est un niveau de concentration à atteindre à long terme afin d'assurer une protection efficace de la santé et de l'environnement dans son ensemble.

● Réglementation respectée

Comment informer et sensibiliser sur la qualité de l'air ?

- Diffusez la prévision de la qualité de l'air **en Occitanie** sur votre site internet

Quelle est la météo de l'air en Occitanie, pour aujourd'hui et demain ?

D'un coup d'œil, une carte régionale permet de connaître la prévision de la qualité de l'air pour le jour-même et le lendemain.

Ces informations sont mises à disposition des partenaires, gratuitement, pour être diffusées, sur un site internet ou tous autres supports de communication, via un service automatisé.



Pour en savoir plus :

contact@atmo-occitanie.org

- Diffusez la météo de l'air de **votre commune** sur votre site internet

Quelle est la météo de l'air dans votre commune aujourd'hui ?

Vous pouvez obtenir gratuitement la vignette qualité de l'air du jour sur la commune de votre choix.

Un code html est directement mis à votre disposition. Il vous permettra d'afficher la vignette mise à jour automatiquement et quotidiennement sur votre site internet.

Obtenez l'indice sur votre site internet www.atmo-occitanie.org



► Changeons d'Air ! Un kit de communication pour vos manifestations

D'où vient la pollution de l'air ? Quels sont les polluants à enjeux en Occitanie ? Quels sont les bons gestes pour améliorer la qualité de l'air ?

Changeons d'air ! De nouveaux supports illustrés et pédagogiques qui permettent de sensibiliser à la qualité de l'air et à ses enjeux.



Six vidéos libres d'accès et consultables sur [youtube](https://www.youtube.com)

Panneaux d'exposition et plaquettes d'information disponibles pour les adhérents sur demande

Pour en savoir plus :

contact@atmo-occitanie.org



► Espace interactif de visualisation des données annuelles

Quel est le bilan annuel de la qualité de l'air sur votre territoire ?

Un espace interactif permet de visualiser sous forme de cartes, graphes, chiffres clés, ... le bilan annuel de la qualité de l'air, à l'échelle de la région, de votre département ou des agglomérations partenaires.

Quantités de polluants émis, situation de la qualité de l'air vis-à-vis de la réglementation, nombre d'épisode de pollution, localisation des stations de mesures, ... l'essentiel des données caractérisant la qualité de l'air sont présentées par territoire et par année.

<https://www.atmo-occitanie.org/donnees>



► Et bien d'autres ressources disponibles



Consultez les bilans annuels de la qualité de l'air, les rapports d'études et autres productions qui présentent les résultats de la surveillance en région et à Rodez Agglomération :

- Consultez nos publications : <https://www.atmo-occitanie.org/ressources>

Suivez au quotidien la météo de l'air dans votre commune et soyez informé en cas d'épisode de pollution :

- rendez-vous sur www.atmo-occitanie.org
- suivez-nous Twitter @Atmo_oc : https://twitter.com/atmo_oc
- abonnez-vous aux newsletters sur www.atmo-occitanie.org/inscription-aux-listes-de-diffusion



Renseignez-vous sur les zones à enjeux et le nombre de personnes exposées à la pollution de l'air :

- regardez les vidéos sur [Youtube](https://www.youtube.com),
- consultez et téléchargez les données sur l'open data : <https://data-atmo-occitanie.opendata.arcgis.com/>

Atmo Occitanie, observatoire régional de la qualité de l'air

Atmo Occitanie est l'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en région pour :

Surveiller la qualité de l'air 7j/7 ;

Prévoir la qualité de l'air au quotidien sur toute l'Occitanie pour le jour même et le lendemain ;

Informers au quotidien et en cas d'épisode de pollution les citoyens, médias, autorités et collectivités ;

Accompagner les décideurs, acteurs locaux : les évaluations menées sont mises en place afin d'améliorer les connaissances sur la qualité de l'air localement et en région.

Plus d'informations sur www.atmo-occitanie.org



Atmo Occitanie, votre observatoire régional de l'air



HAUTE-GARONNE
AGENCE DE TOULOUSE
10 bis, chemin des Capelles
31300 TOULOUSE



HÉRAULT
AGENCE DE MONTPELLIER
(SIÈGE SOCIAL)
10, rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Contact presse :

Karine IATTONI

Responsable communication Atmo Occitanie

karine.iattoni@atmo-occitanie.org

www.atmo-occitanie.org - contact@atmo-occitanie.org

 **N°Cristal** 09 69 36 89 53

APPEL NON SURTAXE